

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Rimouski tenue le 20 octobre 2015 à 20h00 heures à la salle 3 du centre polyvalent, sous la présidence de monsieur Georges Deschênes, maire

1 PRÉSENCES

Monsieur Sylvain Deschênes	Monsieur Réjean Geneau
Madame Chantal Proulx (abs)	Monsieur Fernand Gauthier (abs)
Monsieur Stéphane Deschênes (abs)	Monsieur Guildo Castonguay

Formant quorum sous la présidence du maire.

Monsieur Martin Normand, directeur général est présent.

L'avis de convocation a été signifié tel que requis par monsieur Martin Normand, aux membres du conseil qui ne sont pas présents.

2. Lecture de l'ordre du jour

3. Date de fin des travaux de rénovation du Centre Polyvalent

15-10-174

Proposé par Réjean Geneau et résolu à la majorité des conseillers de fixer au 24 septembre 2015 la date de fin des travaux, (date correspondant au certificat provisoire des travaux de l'architecte, Marcel Banville), pour fin de calcul des pénalités stipulé à l'article 3.3 des conditions générales du devis.

M. Sylvain Deschênes enregistre sa dissidence.

4. Reddition de compte TECQ2010-2013

15-10-175

Proposé par Sylvain Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers que dans le cadre de la reddition de comptes finale du Programme de la TECQ 2010-2013, le Conseil entérine les travaux proposés à la reddition de comptes finale au montant de 576 180\$.

5. Période de question et affaires nouvelles

Comme les élus ne sont pas tous présents, aucun point aux affaires nouvelles ne peut être ajouté.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

15-10-176

Proposé par Réjean Geneau et résolu à l'unanimité des conseillers qu'à 21:00 la séance soit levée.

Je, Georges Deschênes, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal.

Georges Deschênes, Maire

Georges Deschênes
Maire

Martin Normand
Directeur général